



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Décembre 2024

Message de la Municipalité



Lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre dernier, les membres du Conseil ont pu dire au revoir à notre Syndic qui prendra sa retraite politique le 31 janvier prochain.

M. Christian Gozel a rejoint la Municipalité en 1999 en remplacement de M. François Corthay. A cette époque, notre village comptait 809 habitants, une poste, un congélateur communal et même une laiterie.

En guise de mot de bienvenue, Mme Linette Vullioud, Syndique à cette période, lui avait souhaité une «bonne route pour cette tranche de vie publique». Christian semble avoir apprécié la conduite sur cette route puisqu'il y a roulé plus de 25 ans et plutôt à 120 km/h qu'à 30 km/h...

Durant son mandat, il aura côtoyé 11 collègues Municipaux, 3 Greffes, 5 Présidents du Conseil général puis communal mais un seul Boursier. Il aura eu la possibilité de s'essayer à presque tous les domaines communaux puisqu'il a été responsable des dicastères suivants : services des eaux, voirie, éclairage public, service du feu, protection civile, police des constructions, bâtiments communaux, domaine et places publiques, assurances, accueil de jour, affaires sociales, forêts, finances, urbanisme, police et probablement quelques autres oubliés.

En 2016, fort de toutes ces expériences, il a endossé la fonction de Syndic dans laquelle il a excellé, notamment dans les situations délicates et complexes, en cherchant toujours le compromis le plus satisfaisant pour toutes les parties, ainsi que dans son rôle de «sage» pour ses collègues Municipaux.

Pour le remercier de son immense investissement pour notre commune, nous avons eu le plaisir de lui offrir quelques sucreries qu'il apprécie tant, sa fondue et son rouge favoris ainsi qu'un maillot de vélo aux couleurs de Sullens pour qu'il continue de penser à nous lors de ses nombreuses sorties.

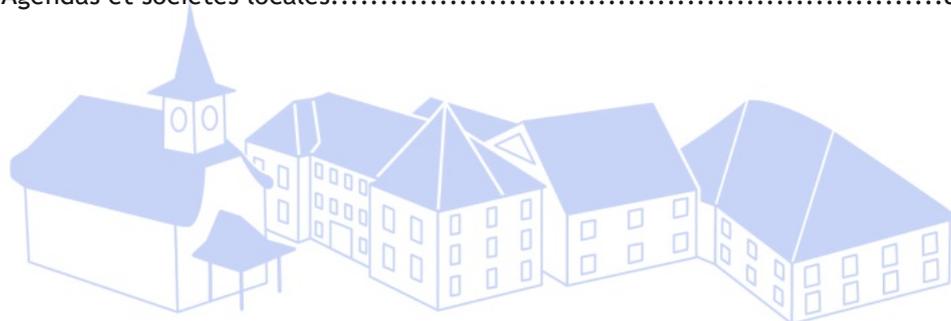
Merci Christian pour tout ce que tu as apporté à notre village et belle retraite !

La Municipalité



Sommaire

Politique locale.....	2
Vie locale.....	2
Vie intercommunale.....	6
Agendas et sociétés locales.....	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
021 731 33 34

Greffe :
greffe@sullens.ch

Contrôle des habitants :
controle.habitants@sullens.ch

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

La Municipalité,
le bureau du Conseil et
l'administration communale
vous souhaitent
de bonnes fêtes de Noël et
une excellente Année 2025.



Prochaines votations

fédérales et municipales complémentaires

- 9 février 2025

fédérales

- 18 mai 2025
- 28 septembre 2025
- 30 novembre 2025



Conseil communal de Sullens

Séance du mercredi 11 décembre 2024 :

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal :

| **Préavis 4/2024** - Budget 2025
| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 5/2024** - Crédits complémentaires 2024
| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 6/2024** - Modification des statuts de l'ARASPE
| **Préavis accepté à l'unanimité**

| **Préavis 7/2024** - Crédit d'étude exploratoire contour-nement de Sullens et Bournens
| **Préavis accepté à la majorité**

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Dates des prochaines séances du Conseil communal

- jeudi 6 mars 2025 à 19h30
- jeudi 12 juin 2025 à 18h30
- jeudi 2 octobre 2025 à 19h30
- jeudi 11 décembre 2025 à 19h00

Résultats des votations fédérales du 24 novembre 2024

Objet 1 : Aménagement des routes nationales

OUI : 54,80 % - NON : 45,20 %

Participation : 48,46 %

Objet 3 : Droit du bail - Résiliation pour besoin propre

OUI : 52,65 % - NON : 47,35 %

Participation : 48,32 %

Objet 2 : Droit du bail - Sous-location

OUI : 55,52 % - NON : 44,48 %

Participation : 48,32 %

Objet 4 : Financement des prestations de santé

OUI : 41,83 % - **NON : 58,17 %**

Participation : 48,19 %

VIE LOCALE

Repas des employés communaux

Le traditionnel repas des employés communaux a eu lieu à l'Auberge communale, mercredi 6 novembre 2024. La soirée s'est déroulée dans une ambiance agréable autour d'un bon repas.

A cette occasion, M. Christian Gozel, Syndic, a remercié une dernière fois chaleureusement les employées et employés de chaque secteur pour le travail accompli cette année encore. L'investissement de toutes et tous contribue au bon fonctionnement de la vie du village.

Facebook de la
commune



Suivez la vie locale sur la page
[@CommuneDeSullens](https://www.facebook.com/CommuneDeSullens)

Etat civil

Naissance

Erine Apothéloz
le 17 septembre 2024

Mariage

Sofie Kooijman
et René Owona
le 5 octobre 2024

Horaires modifiés pendant les fêtes

Administration communale

Fermeture du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025.
Reprise selon horaire normal lundi 6 janvier 2025.

Guichet du contrôle des habitants

Ouverture : lundi 23 décembre 2024 de 14h00 à 18h30 et
vendredi 3 janvier 2025 de 8h00 à 11h30.

Déchetterie intercommunale

Fermeture : mercredi 25 décembre 2024 et
mercredi 1^{er} et jeudi 2 janvier 2025.

Les octogénaires et nonagénaire fêtés à la Maison de Commune

Les personnes nées en 1944 ont été reçues le lundi 4 novembre 2024 par la Municipalité, à l'exception de Mme Carroz reçue, quant à elle, le jeudi 24 octobre en compagnie de son mari qui a fêté cette année ses 90 printemps.

Lors de ces deux occasions de célébration, les présents d'usage ont été remis aux jubilaires et les discussions se sont poursuivies autour d'un apéritif offert par la Commune.



Félicitations à M. Albert Dubauloz, Mme Anita Krüsi, M. Armand Monnier (ci-dessus à gauche), et à M. Jean Charles Carroz et Mme Rosmarie Carroz (ci-dessus à droite devant une délégation de la Municipalité : MM. Thierry Golay, Christian Gozel et Roland Valet).

Déblaiement de la neige

Rappel : le parage des véhicules est interdit toute l'année sur la voie publique en dehors des places prévues à cet effet.

La Municipalité décline toute responsabilité quant aux dégâts qui pourraient être causés par le chasse-neige aux véhicules parkés sur le domaine public en dehors des cases de stationnement autorisé.

Entrées des propriétés selon l'art. 104 du Règlement de police : «Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins ou chemins privés».

Registre communal des entreprises

La Municipalité rappelle que selon la Loi sur l'Exercice des Activités Economiques (LEAE) et son Règlement d'application (RLEAE), **toute entreprise** qui a une activité économique indépendante exercée en vue d'un revenu régulier, **quelle que soit sa forme juridique**, doit s'inscrire au Registre communal des entreprises au moyen du formulaire se trouvant sur le site internet

www.sullens.ch/pratique/entreprises.

Il est obligatoire que ce registre soit à jour, c'est pourquoi nous vous remercions par avance de votre collaboration en la matière.



Journée de la biodiversité

Pour notre prochaine journée de la biodiversité, le samedi 24 mai 2025, nous recherchons des personnes ayant les compétences suivantes :

- Entretien des outils de jardinage (coupe-branches, sécateur ou autre), aiguisage de lames de tondeuses et autre.
- Menuiserie pour création d'hôtels à insectes géants et création d'un panneau en bois.
- Savoir utiliser la méthode des lettres à frapper pour la création de panneaux en métal servant à identifier les essences plantées lors de la première journée de la biodiversité.

Et toute personne souhaitant encadrer bénévolement les divers ateliers prévus lors de cette journée.

Renseignements auprès de Mme Marie Christine Pitton par email mc.pitton@sullens.ch ou auprès de l'administration communale au 021 731 33 34

Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Extrait de l'arrêté du Conseil d'Etat 921.11.1 du 7 décembre 2005 qui exige la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, dès leur apparition : «Tout propriétaire, locataire, usufruitier, fermier ou exploitant est tenu de lutter contre les chenilles processionnaires du pin (Thaumetopoea pitycampi).»

Le nécessaire doit être fait **avant le 30 janvier 2025**



Les nids doivent être coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids.

Comment ?



Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique. Le contenant avec les chenilles doit être brûlé.

Animaux et ordre public

Selon l'art. 28 du Règlement de police du village, les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher les animaux :

- de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par les cris de l'animal,
- de porter atteinte à la sécurité d'autrui,
- de créer un danger pour la circulation,
- de porter atteinte à l'hygiène publique,
- de dégager des odeurs gênantes pour le voisinage.

Impressum

Editeur: Commune de Sullens - Imprimerie: PaperForms, Villars-Ste-Croix - Direction: Municipalité de Sullens - Rédaction: Nathalie Martin (NM) - Prochaine parution: mars 2025 - Site internet: www.sullens.ch - Email: journalDeSullens@gmail.com

Recensement des chiens

Jusqu'au **28 février 2025**, les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer au contrôle des habitants au **021 731 33 34** (touche 2) ou à controle.habitants@sullens.ch, les chiens :



- achetés ou reçus en 2024,
- nés en 2024 et toujours en leur possession,
- vendus, donnés ou décédés en 2024, pour radiation,
- non encore annoncés.

Les chiens doivent être munis d'un collier et d'une médaille portant le nom de leur propriétaire (art. 34 du Règlement de police). Chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire (art. 3 du Règlement d'application de la Loi sur la police des chiens).

Nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage n'est plus obligatoire. Toutefois, cette vaccination reste vivement conseillée.

Zone 30 sur une portion limitée de la traversée du village



Depuis le 8 novembre 2024, une partie de la RC 317-BP est passée en zone 30. Cette modification est le résultat d'une étude menée depuis plus de 2 ans afin de répondre à la sécurité et à la qualité de vie des habitants de notre village. Sur la base de cette analyse, la Municipalité avait sollicité la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR) pour que cette limitation de vitesse s'applique à l'ensemble de la traversée du village, depuis l'entrée côté Cheseaux jusqu'au rond-point vers Bournens.

Toutefois, il est important de rappeler que les traversées dites «prioritaires», comme la RC 317-BP qui assure un accès autoroutier, sont légalement

protégées. Par conséquent, l'instauration d'une zone 30 km/h y est restreinte et n'est autorisée qu'à titre exceptionnel et sur une portion limitée, conformément à l'art. 108 de l'OSR (Ordonnance sur la signalisation routière).

Afin de respecter ces critères, la DGMR a autorisé que seule une partie de la traversée du centre du village serait admise en zone 30, et non l'entier du tronçon comme la Municipalité avait initialement souhaité.

Cette zone 30 a été soumise à enquête publique par le Canton, sans opposition ni remarque. Il est aussi à noter que l'autorisation d'une zone 30 sur cette route représente un progrès notable.

Roland Valet, Municipal

Peau neuve pour la cour d'école

Après plusieurs mois de travail, la cour d'école se montre enfin sous ses nouveaux aspects.

Trois arbres majeurs ont été plantés : un tilleul, un tulipier et un chêne vert, une haie de charmilles borde maintenant le côté nord et une jolie variété d'arbustes et de plantes indigènes ont été plantés tout autour du périmètre.

Un coin a été aménagé pour une classe extérieure, avec des bacs surélevés que les enfants des classes pourront utiliser pour des plantations diverses.

Quatre nouveaux jeux ont été implantés, mais deux d'entre eux sont encore inaccessibles car il faut laisser l'herbe repousser.

Encore un peu de patience et tout cet univers sera entièrement utilisable.

Marie Christine Pitton, Municipale



Installation temporaire d'un pumptrack ambulat

A l'initiative de SullenS'anim', avec le soutien de la Municipalité, du 1^{er} au 31 octobre 2024, les enfants et jeunes du village et alentours ont pu profiter du PUMPTRACK mobile de l'Etat de Vaud. Il s'agit d'un circuit fermé fait de bosses et de virages relevés pouvant être parcouru par des engins à roues et roulettes non-motorisés comme les vélos, les trottinettes, les skateboards ou encore les patins à roulettes.

L'installation a trouvé son public et apporté non seulement une distraction attrayante et amusante dans notre commune, mais aussi offert un terrain d'apprentissage idéal de mouvement, d'équilibre, de coordination, d'habileté technique et de concentration permettant aux utilisatrices et utilisateurs d'être plus à l'aise sur leurs engins.

Marie Christine Pitton, Municipale





Marché de Noël

Le désormais traditionnel marché de Noël, organisé par SullenS'anim', s'est déroulé du 29 novembre au 1^{er} décembre 2024 au Battoir.

Une jolie palette d'artisans a tenu échoppe et pu présenter divers produits tels que : bougies, bijoux, réalisations textiles, bières, liqueurs et autres.

Raclette et vin chaud ont pu réchauffer les visiteurs qui étaient nombreux à venir faire leurs achats et passer un moment sympathique dans un beau décor illuminé et en bonne compagnie.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles pour leur investissement qui a fait de ces 3 jours une belle réussite.



Les organisatrices : Mmes Sandra Noll, Esther Perrin, Camille Brüschweiler et Marie Christine Pitton.

Les organisatrices

VIE INTERCOMMUNALE

**Il se fait tard ?
Je rentre avec
PubliCar.**

 CarPostal+

Mon bus sur demande pour mes sorties week-end.
carpostal.ch/publicar-vaud

**Nouveaux horaires :
VE et SA de 22h30 à 02h30.**



- Ouvrir l'application PubliCar ou composer le 0800 60 30 60
- Réserver le trajet à l'horaire souhaité
- Prendre place et profiter du voyage

 DISPONIBLE SUR Google Play

 Télécharger dans l'App Store



Car postal

Nouveaux horaires depuis le 15 décembre 2024. Ils sont disponibles sur le site

www.postauto.ch/fr/horaire-et-reseau

Huit courses supplémentaires sont ajoutées sur notre ligne les samedis et dimanches.

Don du sang

Dates en 2025 à Cheseaux
Maison de commune,
Route de Lausanne 2

Mardi 25 mars,
Mardi 12 août,
Lundi 17 novembre,
de 15h30 à 19h30.

Inscription sur : www.jedonnemonsang.ch



Paroisse catholique



Vous trouverez toutes les informations pratiques en lien avec la paroisse catholique sur le site

www.sullens.ch/pratique/paroisses

Don d'une Pietà

Le 23 août 2024, Mmes Christine Canut et Anne-France Gorgerat ont fait don à la Commune de Sullens d'une Pietà réalisée par Mme Béatrice Cenci. Cette œuvre faisait partie du patrimoine familial de la famille Gorgerat et avait été offerte à leurs parents, Nelly et Gérald, par l'artiste elle-même, il y a de nombreuses années.

Convaincues que cette œuvre a sa place dans un édifice religieux plutôt que dans une maison, elles ont souhaité nous l'offrir car une réalisation de cette artiste, *la Parabole des dix vierges* est déjà exposée dans notre église.

En accord avec le conseil de Paroisse, l'œuvre sera prochainement accrochée dans le temple de Mex où Mme Cenci a résidé de nombreuses années.

Marie Christine Pitton, Municipale



Messages de la Paroisse protestante

- Veillée de Noël :
mardi 24 décembre 2024, à 23h00, église de Sullens.
- Culte de Noël :
mercredi 25 décembre 2024, à 10h00, église de Vufflens.

Programme animation/repas pour les Aînés de la paroisse

- Mercredi 22 janvier 2025, repas à Bournens, à 12h00.
- Jeudi 30 janvier 2025, rencontre ouverte à toutes et tous, à Bournens, à 14h00. Présentation d'une féerie musicale *Le Songe d'une nuit d'été* de Félix Mendelssohn, par le musicologue et musicien René Spalinger.
- Samedi 8 mars 2025, brunch de la paroisse, à Bousens, de 10h00 à 14h00.



Les informations de la paroisse sont régulièrement mises à jour sur www.sullens.ch/pratique/paroisses

Pour les repas,
contacter Mme Elsa Marolda
au 021 731 51 72 ou à marolda.elsa@gmail.com

Pour l'animation,
contacter Mme Denise et M. Bernard Isely
au 021 731 18 01 ou bernard.isely@sysnet.ch

Soirée en faveur du groupe régional VD/FR de Mucoviscidose Suisse

Repas de soutien

En faveur de l'association
Mucoviscidose Suisse
Région Vaud Fribourg

**LE SAMEDI
1ER MARS
À 17H30
GRANDE SALLE
DE BOUSSENS**

Inscription et informations:
www.mucoviscidosesuisse.ch
/mike_rike

Avec Spectacle

**MIKE
&RIKE**

une plongée dans les aventures
des 2 chanteurs de Sinsemilia
"Spectacle musical et soutient"
SOUVENIRS DE SALTIMBANQUES

Adulte	75.--
Enfants 6-11 ans	30.--
12-17 ans	50.--

Organisme Régional Suisse
Mucoviscidose Suisse
Protestantische Kirche
Canton Fribourg Sankt Gallen

Le 1^{er} mars 2025, la grande salle de Bousens accueillera un repas de soutien au groupe régional Vaud/Fribourg de Mucoviscidose Suisse. L'événement festif et solidaire présentera le spectacle « Souvenirs de saltimbanques » des artistes Mike et Riké du groupe Sinsemilia, connus pour leur tube « Tout le bonheur du monde ». Leur performance prévue à 21h00, promet une ambiance intimiste.

Mme Esther Perrin, responsable du groupe régional VD/FR et à l'origine de l'événement, souhaite sensibiliser à la mucoviscidose et apporter du soutien aux personnes touchées. M. Darik Roachat, animateur radio et vendeur à Echallens, a facilité la venue des artistes.

La soirée débutera à 17h30 avec un apéritif, suivi d'un repas Paella et d'un dessert.

Les organisateurs insistent sur l'importance de cet événement pour améliorer la qualité de vie des malades et de leurs familles. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver rapidement.

Pour plus d'informations, les intéressés peuvent consulter le site : www.mucoviscidosesuisse.ch/mike_rike

Communiqué du groupe régional Vaud/Fribourg de Mucoviscidose Suisse

Calendrier des manifestations

12 mars 2025	Assemblée générale de SullenS'anim 20h00, Maison de Commune
5 avril 2025	Troc printemps-été Organisé par Mme Sandra Noll Grande salle
12 avril 2025	Chasse aux oeufs Organisé par SullenS'anim
4 mai 2025	Duel intercommunal, Journée «bougeons ensemble» Organisé par SullenS'anim
24 mai 2025	Journée de la biodiversité dès 9h30 à la Grande salle

Troc printemps-été

Vente de matériel de seconde main d'enfants et d'adolescents

Samedi 5 avril 2025
de 9h00 à 13h00
à la grande salle



Informations et inscriptions
Mme Sandra Noll au 079 604 94 14.



Pour plus d'informations concernant les activités et manifestations organisées par SullenS'anim, consulter le site :
www.sullensanim.ch

Dates de ramassage des déchets encombrants



En 2025
les jeudis
1^{er} mai et
30 octobre
dès 8h00.

Concerne les objets durs incinérables et non recyclables de taille supérieure à 60 cm.
Exemple : mobilier, matelas, skis, tapis, moquette, polystyrène, plastique dur.

Non pris dans les encombrants :
carton, papier, appareils électriques, pneus, peintures et solvants, déchets de démolition, **sacs poubelles, bâches et sacs plastique** ainsi que les déchets de l'industrie, des commerces et de la construction.

Agenda des Tables au bistrot

Organisée par Pro Senectud Vaud, l'activité Tables au bistrot est reprogrammée en 2025, les dimanches suivants :

26 janvier, 23 février, 30 mars.

Le repas a lieu à midi à l'Auberge de Sullens.
La participation est de CHF 20.- (hors boissons)

Informations et inscriptions

Mme Maria Primiceri
au 078 603 42 00 jusqu'au vendredi précédant le repas.



Ramassage des sapins de Noël

Dépose en bordure de parcelle :
le **lundi 6 janvier 2025** au soir.
Ramassage : le **mardi 7 janvier 2025**.



Loto du Handball Club

En raison des travaux à Sullens, le loto aura lieu exceptionnellement dans la grande salle de **Boussens**

Vendredi 28 mars 2025

Ouverture des portes à 19h00 - Loto à 20h15
Abonnement 3 impériales incluses + 1 tour gratuit
CHF 50.- (en espèces uniquement)
Disponible en prévente

Petite restauration et boissons sur place

Informations et inscriptions à loto@rsbhandball.ch
ou au 076 383 06 33 de 17h00 à 20h30 jours ouvrables sauf les mercredis.

La réservation et le paiement des abonnements en prévente garantissent une place réservée.

Bibliothèque villageoise



Ouverte tous les mercredis (hors vacances scolaires)
de 16h30 à 19h00 - Route de Mex 1 - 1^{er} étage

Contact : Mme Eliane Badan au 079 736 75 90